



Risque **TEMPETE**

Consignes de sécurité



BIEN VOUS PRÉPARER EN AMONT

- Renseignez-vous sur l'**organisation municipale déployée** pour la gestion d'une tempête.
- Constituez votre **kit de sécurité** *.
- Suivez les informations sur l'**évolution de la situation météo attendue** dans les prochaines heures : radios (poste à piles) et autres médias.
- **Reportez vos sorties** en mer, en forêt ou en montagne.
- **Vérifiez la sécurité des itinéraires** à emprunter avant de vous déplacer.
- Prévoyez la **mise en sécurité de vos véhicules et de vos biens** exposés.
- Prévoyez de **suspendre les chantiers et travaux** en extérieur.

Kit de sécurité * = lampe torche, radio à piles, piles de rechange, médicaments indispensables, 1 à 2 couvertures, vêtements, 1 à 2 bouteilles d'eau

ADAPTER VOTRE COMPORTEMENT SELON LE NIVEAU DE VIGILANCE

SOYEZ PRUDENT

- Evitez tout déplacement (à pied, en voiture).
- Ne vous promenez pas en forêt, dans les parcs, à proximité d'un chantier, en bord de mer.
- Mettez en sécurité vos véhicules.
- Prévoyez des vivres et des moyens d'éclairage de secours en cas de confinement demandé par les autorités.
- Vérifiez votre kit de sécurité * et rassemblez vos papiers importants .
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école et/ou à la crèche. Ils y sont en sécurité.
- Mettez à l'abri les animaux, le matériel et objets divers non fixés susceptibles d'être emportés.
- Suivez les consignes de sécurité diffusées par les autorités.

METTEZ-VOUS EN SÉCURITÉ

- Conformez-vous aux consignes de sécurité demandées par les autorités : rejoignez un lieu sécurisé (refuge habitation, centre d'accueil...).
- Evitez tout déplacement en voiture ou à pied. Ne montez pas sur le toit de votre habitation.
- Ne restez pas derrière les fenêtres, portes-fenêtres et dans les vérandas.
- N'évacuez que sur ordre des autorités.
- Rejoignez le lieu sécurisé muni de votre kit de sécurité* et de vos papiers importants.
- En cas de déplacement obligatoire, limitez votre vitesse sur la route en particulier si vous conduisez un véhicule ou un attelage sensible aux effets du vent (caravane...).
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches.
- Soyez vigilant aux projections d'objets divers (tuiles, branches, cheminées...).

RESTEZ EN SÉCURITÉ

- Restez confiné dans le lieu sécurisé (étages, centre d'accueil, etc.).
- Soyez vigilant aux projections d'objets divers (tuiles, branches, cheminées...).
- Informez-vous de l'évolution de la situation (radio de proximité).

RETOUR A LA NORMALE

- Informez au plus tôt la mairie de votre situation et prenez connaissance des dispositifs d'aide mis à votre disposition.
- Faites l'inventaire des dégâts, photographiez les dommages.
- Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.
- Proposez votre aide en mairie pour le rétablissement de la situation sur la commune.